

Solidarité

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **38 (2008)**

Heft 11

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Au secours des plus démunis

Notre pays, l'un des plus prospères du monde, abrite des milliers de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté. Le Secours suisse d'hiver lance une campagne pour leur venir en aide.

Selon les dernières statistiques, une personne sur onze en Suisse n'a pas suffisamment de revenus pour vivre dignement. Certaines fondations et quelques associations réagissent contre cette cruelle réalité en venant en aide aux plus démunis. C'est le cas du Secours suisse d'hiver, qui lance cet automne une campagne afin de récolter des fonds qui seront redistribués aux personnes dans le besoin. «J'ai été touchée, pour ne pas dire choquée, de constater que des personnes âgées fouillent discrètement dans des poubelles»,

avoue Véronique Hurni, présidente de la section vaudoise du Secours d'hiver. «Ces gens ne songent pas à demander une aide financière, par fierté ou par honte. Il suffirait parfois de quelques centaines de francs pour leur permettre de passer un cap difficile. Or, nous leur venons volontiers en aide. C'est le message que j'aimerais faire passer.» Comment atteindre ces personnes et leur faire comprendre que la pauvreté n'est ni une tare ni une maladie honteuse? C'est toute la démarche que doit accomplir, au fil des ans, l'association du



Jean-Claude Curchod

■ Véronique Hurni, présidente de la section vaudoise du Secours d'hiver.

Secours d'hiver, créée en 1936. «Parfois, ces personnes nous sont envoyées par l'Avivo ou d'autres associations; rarement elles nous contactent directement. Pourtant, nous sommes à leur disposition et nous pouvons les dépanner.»

Plus de 200 dossiers

De nombreuses personnes âgées, qui vivent avec un revenu minimal, se retrouvent en situation délicate lorsque survient un imprévu. «Cela peut être une facture de dentiste, une paire de lunettes à changer, des médicaments à acheter, précise Véronique Hurni. Il s'agit souvent de petites sommes, mais ces quelques centaines de francs manquent cruellement.» Chaque année, le Secours suisse d'hiver redistribue

environ quatre millions de francs, répartis dans les cantons en fonction du montant de la collecte. «Il nous faudrait entre 60 000 et 70 000 francs pour répondre à nos besoins dans le canton de Vaud», précise Véronique Hurni. L'an passé, la section vaudoise a traité 218 dossiers. Les sommes distribuées varient entre 300 francs et (exceptionnellement) 3000 francs. «Juste de quoi payer une facture importante et sortir la tête de l'eau. Le Secours d'hiver distribue également des bons d'achat dans les supermarchés, car certaines personnes n'en peuvent plus de manger des pâtes au thon», conclut la présidente vaudoise. ■

Vos dons: Secours d'hiver, section Vaud, CCP 10-9400-0

De simples démarches

Pas besoin de remplir des pages entières de formulaires pour bénéficier du Secours d'hiver. Il suffit de prendre contact directement avec la section cantonale, au besoin par l'intermédiaire de l'Avivo ou des centres sociaux. Les décisions sont prises très rapidement et l'aide financière distribuée dans les jours qui suivent la demande. Ajoutons que ces démarches se font en toute confidentialité.

Vos demandes: Secours d'hiver, section Vaud, case postale 4, 1008 Prilly. Tél. 078 776 87 87. Site: www.secoursdhiver.ch